

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES: UNE AVENTURE CITOYENNE !

INSCRIPTION ET DÉPÔT DES DOSSIERS EN LIGNE AU COLLÈGE JEAN MONNET DE MARIGNY



Le Département s'implique dans la construction du parcours citoyen des jeunes manchois en leur donnant le goût et les moyens de s'engager dans la vie locale. C'est dans ce sens que l'assemblée départementale a adopté à l'unanimité la mise en place du Conseil départemental des jeunes (CDJ), lors de la session du 30 mars dernier.

Depuis la rentrée, le Département appelle les élèves de 5^e et 4^e au collège ou de 4^e en MFR, jeunes en IME, IEM ou ITEP à réfléchir à leur dossier de candidature, notamment à l'occasion de présentations du dispositif organisées dans les établissements.

L'heure est maintenant au dépôt des candidatures via une plateforme web du site manche.fr : les jeunes peuvent y déposer leur dossier du 5 au 23 novembre.

À l'occasion de l'ouverture des inscriptions, rendez-vous le 5 novembre au collège Jean Monnet de Marigny pour suivre en direct le dépôt en ligne des candidatures des collégiens. Écrit, dessin, vidéo, enregistrement audio, etc : tous les moyens sont bons pour ces jeunes d'exposer les projets qui leur tiennent à cœur !

MARC LEFÈVRE
Président du conseil
départemental de la Manche

CHRISTINE LEBACHELEY
Vice-Présidente du conseil
départemental déléguée à
l'Éducation et la Jeunesse

CARINE MAHIEU
Conseillère départementale en
charge de la Jeunesse

ADÈLE HOMMET-LELIÈVRE
Conseillère départementale du
canton Saint-Lô 1 en charge de la
lecture publique

**vous convient à l'inscription en ligne des dossiers dans le cadre du Conseil
départemental des jeunes (CDJ),**

le lundi 5 novembre 2018 à 14h au collège Jean Monnet
sis 16 rue du 8 mai 1945 - 50 570 Marigny - Le Lozon

CONTACTS PRESSE

Nicolas Bourdet
02 33 05 95 03 - 06 86 38 20 84
nicolas.bourdet@manche.fr

Héloïse Caillard
02 33 05 99 43 - 07 84 15 07 61
heloise.caillard@manche.fr

Alexandra de Saint Jores
02 33 05 99 11 - 06 80 24 41 96
alexandra.desaintjores@manche.fr